

**09.06.2012, 00:01 - Montagnes neuchâtelaises**

Actualisé le 09.06.12, 01:43

## **Voyage initiatique au crématoire**

LA CHAUX-DE-FONDS



Le crématoire a complètement fasciné la jeune troupe neuchâteloise la Distillerie Cie, qui l'a pris comme "moteur" pour une création baptisée "Je ne fais que passer", un voyage initiatique qui sera présenté au mois de septembre. RICHARD LEUENBERGER

**Une "performance" théâtrale aura lieu en septembre, jouée par la jeune troupe neuchâteloise la Distillerie. Dans le plus grand respect de l'esprit des lieux.**

"Il y a une soirée privée au crématoire?", se sont demandés l'autre soir des visiteurs suivant un parcours "Art nouveau", en avisant un personnage en livrée à l'entrée du magnifique édifice chaux-de-fonnier.

Ce n'était pas une soirée privée mais c'était bien une première: le crématoire va servir de cadre, ou du moins de moteur à une création, "Je ne fais que passer", de la toute jeune troupe neuchâteloise la Distillerie Cie. Trois répétitions générales s'y sont déjà déroulées en mai, à l'usage des amis et familles des comédiens pour voir les réactions. "On voulait voir comment les gens voyageaient là-dedans", explique Emilie Blaser, comédienne et fondatrice de la troupe. "Et ça a très bien réagi, on est supercontent!" Ces répétitions étaient aussi ouvertes aux gens du centre funéraire, "un public pas facile, ils connaissent tellement bien ce crématoire..." Mais l'adhésion a été générale. "Je n'étais pas convaincue par l'investissement du lieu, mais il y a eu un respect... Chapeau!" salue Anouk Hellmann, coordinatrice d'événements culturels pour la Ville, qui

elle-même a assisté à une répétition en compagnie de l'architecte du patrimoine Jean-Daniel Jeanneret et du conseiller communal Jean-Charles Legrix.

Emilie Blaser, originaire du Val-de-Travers, ne connaissait pas du tout le crématoire, au contraire d'un autre membre de la troupe, Julien Choffat, qui le connaissait bien comme ancien étudiant à l'Ecole d'arts appliqués et qui y a entraîné toute la troupe: le flash! "C'était tellement fort, tellement chargé d'énergie... Pendant un moment, plus personne n'a dit un mot..."

C'est à partir de cette rencontre qu'est née l'idée de "Je ne fais que passer", un voyage initiatique qui sera proposé au tout public lors de trois week-ends en septembre, le soir à 19 heures. Des représentations gratuites, mais chacune réduite à 20 personnes maximum, la mise en scène le voulant. On ne va pas tout dévoiler à l'avance, sinon que cette expérience théâtrale est "interactive" dans le sens qu'elle propose à chacun une réflexion personnelle, un retour sur soi. Le silence y joue un rôle de première grandeur...

Ce "Je ne fais que passer" s'inscrit dans le cadre des Cré-actions initiées par Arc en scènes, comme par exemple la dernière en date: la traversée du canton de Neuchâtel en avion par les comédiens Marianne Radja et Nicolas Meyer!

La Distillerie Cie, pour occuper le crématoire, a sollicité l'aval du Conseil communal. Celui-ci a pris le temps de demander quelques avis, explique le conseiller communal Jean-Pierre Veya. Sur le fond, le Conseil communal voulait avoir un avis juridique lié à la loi sur les sépultures et le respect dû aux morts. Et "nous avons aussi besoin d'un éclairage éthique. Jean-Charles Legrix s'est adressé à un ancien pasteur en lui soumettant un descriptif du projet". Compte tenu de ces avis positifs, l'exécutif "a donné sans problème l'autorisation d'occuper les lieux".

C'est la première fois qu'une telle expérience est présentée au crématoire et "le Conseil communal n'entend pas que cela devienne une habitude", précise Jean-Pierre Veya. "C'est une autorisation exceptionnelle pour un spectacle exceptionnel."

### **Les horaires des représentations:**

"Je ne fais que passer", voyage initiatique vers l'au-delà, sera présenté par la Distillerie Cie au crématoire de La Chaux-de-Fonds trois week-ends de suite, les 8-9, 15-16 et 22-23 septembre à 19h. Site: [www.la-distillerie.ch](http://www.la-distillerie.ch)

*Par CLAIRE-LISE DROZ*